



Résolution du 37^{ème} congrès de l'Union départementale Force Ouvrière de Seine et Marne

Bois-Le-Roi, 15 juin 2021

UD FO 77

Le 37^{ème} congrès de l'UD-FO de Seine et Marne se tient dans des conditions particulières. Depuis plus d'un an, les salariés du département, ont été confrontés à la pandémie qui a bien souvent bouleversé leurs conditions de travail, de vie et rendu plus difficile l'action syndicale. C'est pourquoi, dès le début de la pandémie, l'UD-FO de Seine et Marne a mis au centre de son activité la protection des salariés, le soutien à tous nos syndicats et a saisi à chaque fois que nécessaire le Préfet du département.

Tant que le risque sanitaire n'aura pas disparu, le congrès de l'UD-FO de Seine et Marne exige que les employeurs continuent à fournir les protections nécessaires, adaptent si besoin l'organisation du travail afin que les salariés soient mis en sécurité.

Vu la conjoncture actuelle l'Union départementale réaffirme et exige de voir les CHSCT réinstallés là où ils ont été supprimés, conservés là où ils existent encore et que soit mise en place une véritable politique de prévention de tous les risques professionnels.

Malgré la crise sanitaire liée à la COVID19 dont trop de salariés ont été victimes, gouvernement et patronat ont continué leurs contres réformes en toute impunité : chômage partiel généralisé entraînant de lourdes pertes de revenus, entrave au fonctionnement des IRP, restrictions apportées au droit syndical et aux libertés individuelles et collectives, fermetures d'entreprises, plans de licenciements, recours aux CDD et intérimaires abusifs ...

Le congrès de l'UD-FO 77 se félicite que dans ces conditions difficiles, le syndicalisme Force Ouvrière ne se soit pas confiné. L'Union départementale a continué de fonctionner et la lutte syndicale s'est poursuivie comme à la raffinerie de Grandpuits où les salariés, avec nos camarades ont fait plusieurs semaines de grève, comme dans les bureaux de poste du département le 18 mai, comme dans les services de réanimation des hôpitaux, comme dans les transports, chez les pompiers, dans les laboratoires, dans l'Education nationale avec les AESH, à l'EDF pour le retrait du projet Hercule, à la Sécurité sociale et dans les caisses d'allocations familiales ...

Au lieu de satisfaire les revendications, le gouvernement a multiplié les atteintes aux libertés démocratiques et syndicales avec sa loi sur l'urgence sociale, ses mesures sur l'état d'urgence Sanitaire et ses décrets sur le fichage des militants syndicaux. Le congrès en demande l'abrogation.

Alors que les mesures sanitaires sont assouplies, le gouvernement annonce l'aggravation de la réforme de l'assurance chômage qui va pousser dans la misère des dizaines de milliers de demandeurs d'emploi et la remise sur le tapis de la réforme des retraites.

L'UD-FO de Seine et Marne réaffirme ce qu'elle a toujours réclamé : les réformes de l'assurance chômage et des retraites doivent être totalement et définitivement retirées. Les retraites par répartition constituent l'un des piliers de la Sécurité Sociale basée sur le salaire différé auquel FO est viscéralement attachée.

Le Congrès de UD-FO de Seine et Marne exige l'abrogation de la réforme de l'APL, qui pénalise des dizaines de milliers de familles, de jeunes et de retraités.

La pandémie a fait cruellement ressentir le manque de postes et de matériel dans tous les hôpitaux du département en conséquence des fermetures de lits, de services, de postes et d'hôpitaux.

Le Congrès exige, l'abrogation des lois Bachelot, Touraine et Buzyn destructrices pour l'hôpital afin de pouvoir soigner dans de meilleures conditions ainsi que l'amélioration des conditions de travail, l'augmentation des effectifs, notamment dans les EHPAD afin d'obtenir un salarié pour un résident, et la titularisation de tous les contractuels employés pour combler les postes vacants.

La situation dans l'Education nationale est tout aussi préoccupante. Des dizaines de milliers d'écoliers, de collégiens, de lycéens et d'étudiants ont « décroché », sacrifiés par le gouvernement malgré l'investissement de leurs enseignants. Alors qu'il faudrait un recrutement massif de personnels enseignants pour pouvoir rattraper les retards scolaires et respecter les consignes sanitaires, l'inspection d'académie annonce plus d'une centaine de fermetures de classes dans le département.

Le congrès exige l'abandon immédiat de toutes les fermetures de classes programmées en Seine et Marne et l'ouverture de toutes les classes et de tous les postes nécessaires (enseignants, AESH, administratifs) afin que tous les élèves puissent rattraper leur retard et qu'ils puissent recevoir un enseignement correct.

Le congrès demande l'intégration de tous les AESH dans un corps de la fonction publique de l'Etat et que soit mis fin à la mutualisation (PIAL) qui entraîne le non-respect des notifications et une diminution considérable du temps d'accompagnement dont bénéficie les élèves.

Le congrès constate que les centaines de milliards d'euros d'argent public distribués aux entreprises n'ont pas servi à créer des emplois, ni même à les préserver, à protéger les salariés et n'ont pas empêché dans certains cas, la mise en place de PSE comme à Renault et Air France. Cet argent public n'aurait dû en aucun cas profiter au capital, en tout cas il n'a pas servi à recruter dans les hôpitaux, à l'Education nationale, ni dans aucun service public ou autres secteurs d'activités... Il n'a pas servi à prendre en charge la perte de rémunération infligée par la mise en place du chômage partiel institué par l'état malgré « le quoi qu'il en coûte ». Cette situation d'autant plus scandaleuse qu'une vague de licenciements est annoncée dans les entreprises privées et que les hôpitaux, les établissements scolaires, les services publics sont asphyxiés.

La fin annoncée des aides de l'Etat au chômage partiel va probablement entraîner des centaines de fermetures d'entreprises et donc de ce fait des milliers de licenciements. **Le congrès fait** sienne l'exigence de la Confédération que l'argent public versé aux entreprises soit conditionné à l'interdiction des licenciements.

Pour le congrès de l'UD-FO de Seine et Marne, l'argent public doit servir à recruter dans les hôpitaux, dans l'Education nationale, à arrêter la destruction des services publics, à stopper la fermeture des centres des impôts, des bureaux de postes, des maternités et à préserver les emplois quel que soit le secteur d'activité.

Le tristement célèbre « quoi qu'il en coûte » présidentiel ne doit pas se transformer en « il en coûtera aux salariés ». **Le congrès de l'UD-FO 77 considère** que l'investissement de tous ceux qui ont travaillé malgré les risques, quel que soit leur corps de métier, méritent une revalorisation salariale conséquente et des considérations autres que la destruction de tous leurs droits et acquis en matière de travail et de la sécurité sociale.

En conséquence Le congrès exige l'augmentation générale des salaires, pensions et indemnités pour tous, salariés, chômeurs, retraités.

Le congrès de l'UD-FO de Seine et Marne rappelle son exigence qu'à travail égal, la rémunération entre les hommes et les femmes soit identique et que soit mis fin à cette discrimination.

Le congrès de l'UD-FO de Seine et Marne exige l'abandon du projet de loi de transformation de la Fonction publique. Les services publics ont démontrés durant cette crise sanitaire toute leur utilité pour autant ce projet applique les ordonnances de la loi travail dans les trois versants de la Fonction publique, remet en cause les statuts et l'indépendance syndicale. **Le congrès de l'UD-FO de Seine et Marne exige** également, l'abandon du projet de loi dit 4D (différenciation, décentralisation, déconcentration, de complexification) qui prépare une nouvelle fois le transfert de missions de l'Etat vers les collectivités territoriales.

Le congrès de l'UD-FO de Seine et Marne en toute indépendance rappelle que dans le cadre de toutes élections politiques à venir, l'UD-FO 77 ne soutient et ne soutiendra aucun parti politique et comme à son habitude ne passera aucune consigne de vote. En ces temps perturbés, plus que jamais le syndicalisme FORCE OUVRIERE se doit d'être libre et indépendant, fidèle à la charte d'Amiens et refuser toute tentative de rattachement et tout semblant d'unité nationale.

Avec sa confédération, **le congrès de l'UD-FO de Seine et Marne pense** que l'heure est à la préparation du rapport de force. Il appelle ses syndicats et sections syndicales à s'organiser, communiquer, faire adhérer et à établir leurs cahiers de revendications afin de renforcer encore l'action syndicale.

Le congrès de l'UD-FO de Seine et Marne appelle à réunir les conditions de l'action interprofessionnelle, y compris par la grève. Il appelle les salariés du public et du privé, les chômeurs, les retraités à renforcer le syndicalisme libre et indépendant en rejoignant les rangs de Force Ouvrière.

Le 15 juin 2021

Résolution votée à l'unanimité